CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103247** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 415 112 416 RCS

Siret : 415 112 416 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5400776

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 156056241N001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 156056241N001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SARL ROUXEL

6 RUE DES HOSPITALIERS
ZA DE MALANSAC
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 11 43 **Fax :** 02 97 66 16 64

Portable :

Responsabilité légale :
ROUXEL JEAN-CHARLES GÉRANT / MURET KARINE CO-GÉRANTE

Site Internet : http://menuiserierouxel.com

E-mail : menuiserie@sarlrouxel.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 042 645 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	7	07/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	3	26/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/12/2025 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103247** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE **24/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998
Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 415 112 416 RCS

Siret : **415 112 416 00011**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5400776

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 156056241N001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 156056241N001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **SARL ROUXEL**

6 RUE DES HOSPITALIERS
ZA DE MALANSAC
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 11 43 **Fax :** 02 97 66 16 64
Portable :

Site Internet : http://menuiserierouxel.com
E-mail : menuiserie@sarlrouxel.com

Responsabilité légale :
ROUXEL JEAN-CHARLES GÉRANT / MURET KARINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.